



Ô mon précieux permis

Judi, à Thionville, un stage de récupération de points a réuni dix-sept conducteurs. Excès de vitesse, ceinture non attachée, stop pas marqué... les délits sont nombreux et le permis pas éternel.

Size heures pour récupérer quatre points. Le deal semble intéressant surtout lorsque l'on tient à son permis comme à la prunelle de ses yeux. Aujourd'hui, conduire est indispensable à bien des titres : aller travailler, amener les enfants à l'école, sortir, se rendre à la fac ou tout simplement faire ses courses... indispensable oui, mais à quel prix ? A tous les coins de rue, l'infraction guette même les automobilistes les plus attentifs. Et lorsque l'on sait que le précieux papier rose ne comprend que douze petits points, six pour les jeunes conducteurs, il y a de quoi se faire des frayeurs. Moins deux points pour un téléphone, trois pour le franchissement d'une ligne continue, quatre pour non-respect d'un stop et six pour ivresse... ate, ça peut faire très mal.

Instauré en 1992, le permis à points est devenu depuis la bête noire des conducteurs. Dans le même temps, les stages de récupération ont été pris d'assaut. Jeudi, à Thionville, ils étaient dix-sept à y participer. « Nous organisons des stages variés, qui réunissent des chauffeurs poids lourds, des motards, mais aussi des jeunes, des personnes âgées. » Des horizons divers pour mieux comprendre le comportement des usagers de la route. « Ça fait partie de la continuité de notre activité », souligne Mario Camiolo,

responsable départemental et vice-président national d'Anper. Un psychologue et un formateur encadrent les stagiaires. « On a tous des raisons de mal faire, les personnes sont là pour évoquer leurs expériences. Au volant, nous n'avons pas les mêmes motivations. » Conducteurs pressés, distraits ou retraités, en vacances, chacun avance à son rythme. « On partage la route et le but est d'expliquer en quoi le fait de ne pas attacher sa ceinture ou de dépasser la vitesse autorisée peut être dangereux. » A l'aide de chiffres, de vidéos, de tests, le stage se construit à partir d'exemples concrets, vécus.

Une tâche complexe

Parmi les inscrits, trois types de conducteurs se distinguent : les jeunes qui ont perdu trois points et qui sont contraints de le suivre : ceux qui veulent être intègres à 100 % et préfèrent avoir la totalité de leur capital ; ceux qui jouent avec le feu et qui frôlent le retrait. « Un stage peut être suivi tous les deux ans. À zéro point, il est trop tard pour y prétendre. » La formation suppose une dépense de 245 €. « Le permis à points n'est pas un couperet », rappelle Mario Camiolo, surtout lorsque l'on sait que 13 % des automobilistes sont des jeunes et qu'ils représentent 27 % des tués. « Les réformes successives du permis sont pensées dans un objectif sécuritaire. Actuellement, il est question de proposer un stage (lire par ailleurs) au bout des six mois de permis pour voir où en sont les jeunes conducteurs. Les idées découlent d'une analyse des accidents. » Conduire c'est comme écrire, on apprend au fur et à mesure. « En tout cas, c'est une tâche très complexe. »

Sabrina Frohnhofner.

Toutes les semaines dans le département, Anper propose des stages. A Thionville, la prochaine session aura lieu les 13 et 14 novembre. Pour en savoir plus www.anper.info ou 0 800 880 948.



Mario Camiolo est le président départemental d'Anper.



Photos Jean-François

Pour sauver leur précieux permis, les conducteurs n'ont pas vraiment le choix : soit ils ne commettent aucune infraction durant trois ans, soit ils suivent un stage pour récupérer quatre points.

Paroles de conducteurs

• **Sébastien** a tout juste 19 ans. En phase probatoire, il a perdu trois de ses six points, d'où l'obligation de suivre le stage. « J'ai été pris aux jumelles, à 86 au lieu de 50 km/h. En principe je ne roule pas vite en agglomération, mais là j'étais sur une belle ligne droite. Ce qui me gêne c'est d'être là pour être sensibilisé aux dangers et non pour parler de la loi. Il y a des choses à revoir, comme la présence des radars à des endroits pourtant sans risque. Je ne bois pas, ne me drogue pas et j'estime ne pas avoir un comportement dangereux. Sincèrement, six points c'est peu. On peut les perdre en une seule journée ! »

• **Pierre** a à son actif quarante-huit années de conduite. Il lui semble avoir encore cinq

points. « Si je suis là c'est à titre préventif. » Il estime avoir perdu ses points bêtement. « Par habitude, je démarre la voiture sans attacher ma ceinture, je sors du parking et je me fais contrôler. On joue au chat et à la souris ! » Les autres lui ont été retirés pour excès de vitesse. « Pas grand-chose, moins de 10 km/h au-dessus, c'est vraiment vicieux, surtout que tout se fait dans notre dos. Les forces de l'ordre se cachent pour optimiser les prises. Lorsque l'on fait beaucoup de kilomètres on est forcé de se faire avoir, en même temps on a besoin de son permis. »

• **Karine** n'a plus que deux points. « A deux reprises je n'ai pas marqué l'arrêt à un stop. C'était le matin, dans mon village, il n'y avait personne. »



Ah ces points qui disparaissent (trop) vite...

Conséquence : moins huit points. « J'ai aussi commis un excès de vitesse. Je sais qu'il faut respecter les règles mais je travaille avec mon véhicule et je trouve les sanctions disproportionnées. Je n'ai jamais eu d'accident, je fais très attention mais sur la route, il y a toujours des risques. »